

LE 1 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

Inauguration des travaux de l'îlot Aristide-Briand



■ Le maire Eric Lardon a coupé le ruban en présence des riverains, des commerçants et des élus. Photo Daniel DE SIMONE

Les travaux qui ont impacté les rues de l'îlot Aristide-Briand (Carles-de-Maznod, place du Docteur-Villard, rue Aristide-Briand, mairie) ont changé en profondeur les habitudes des Marcellinois et des automobilistes. Sens de circulation adapté, rétrécissement des rues, création de trottoirs et de places de stationnement, sécurisation des piétons et des usagers des transports en commun lors de leurs déplacements, tout a été pensé pour une sécurité maximale. Un aménagement paysager avec des parterres de fleurs et d'arbustes ainsi que du mobilier urbain design sont venus apporter une touche

originale et valoriser le patrimoine architectural. L'inauguration, qui s'est tenue samedi matin, en présence du maire Eric Lardon, des élus, des représentants de Loire Forez agglomération (LFA) dont le président Alain Berthéas, ainsi que du Conseil départemental par l'intermédiaire du vice-président Alain Laurendon, est venue officialiser cette transformation qui a métamorphosé l'entrée du village, côté mairie. Cette opération, menée par LFA et la commune de Saint-Marcellin-en-Forez, avec le soutien du Département de la Loire, a représenté un investissement global de 282 000 euros TTC.

LE 1 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGES

Félicitations à Vivien et Kim



■ Kim et Vivien. Photo Daniel DE SIMONE

Samedi à 16 h 30 en salle des les liens du mariage. Le maire

LE 2 JUILLET

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ Le Sou des écoles fait la fête avec les écoliers



■ Un lâcher de ballons haut en couleur.

Photo Daniel DE SIMONE Photo Daniel DE SIMONE

Pour bien finir l'année scolaire, les membres du Sou des écoles se sont mobilisés pour organiser, vendredi, dans la cour de l'école maternelle, la traditionnelle fête de l'école. Vers 20 heures, un lâcher de ballons a coloré le ciel et terminé ainsi cette manifestation. Avant cela, en début d'après-midi, les enfants des Temps d'activités périscolaires (TAP) et les intervenants ont présenté au gymnase un spectacle composé de danses et de chants, ainsi que des démonstrations sportives apprises tout au long de l'année.

LE 3 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Journée festive au dojo 2 Amy



■ **Tous réunis pour la photo souvenir avec le professeur Sébastien Vigier (accroupis à gauche).** Photo Daniel DE SIMONE

Chaque année, Sébastien Vigier, professeur du Dojo 2 Amy, organise une soirée festive en direction de ses adhérents. Ces derniers ont répondu présent puisque dimanche près de 100 personnes se sont retrouvées au dojo où les attendait une petite surprise. Car avant d'être festive cette journée a été également sportive. Plusieurs ateliers montés par les responsables ont permis aux enfants et aux parents de tester leur agilité, leur souplesse et leur précision. Tous se sont bien amusés, le but étant de passer un agréable moment en famille. La soirée a été plus tranquille et aura permis aux adhérents de souder les liens existants.

CONTACT Dojo 2 Amy, Tél. 06.09.39.96.58.

LE 4 JUILLET

La résidence autonomie du Clos Pommier a ouvert ses portes



■ L'équipe du clos Pommier avec une résidente. Élodie Drevet, responsable du service, est à gauche. Nadia Bouanani, directrice de l'Amad, est à droite. Photo Daniel DE SIMONE

Après 18 mois de travaux, la résidence autonomie seniors du Clos Pommier, 20, rue du docteur Guinard, vient d'ouvrir ses portes. Les vingt-cinq studios de 30 m² soigneusement agencés sont à la disposition des personnes autonomes à partir de 60 ans.

L'Association maintien à domicile d'Andrézieux (Amad) qui gère cette structure a de toute évidence privilégié la qualité et le confort de ses résidents. La surface des espaces communs de réception et de salle à manger, les couleurs

claires et apaisantes dans les pièces à vivre, l'accès direct extérieur avec une grande terrasse privatisée ainsi que les patios végétalisés apportent une touche exotique du plus bel effet.

Encore quelques studioslibres

Actuellement, neuf résidents sont installés dans cette nouvelle structure qui devrait voir son nombre augmenter rapidement, comme le souligne la directrice et fondatrice de l'association, Nadia Bouanani : « Tout a été pensé pour apporter un maximum de confort. Le

personnel est très qualifié, le cuisinier travaille avec des produits frais, l'animateur propose une multitude d'activités chaque jour et plusieurs services sont également proposés à nos résidents. Il reste encore quelques studios libres et les personnes intéressées peuvent venir se renseigner ».

Vu la qualité des prestations et des activités proposées, nul doute que le Clos Pommier est voué à un bel avenir.

PRATIQUE Élodie Drevet
(responsable du Clos Pommier)
au 04.77.36.48.29
ou 07.68.61.38.51.

LE 5 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Dernier conseil municipal avant les vacances

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu ce jeudi à 20 heures, à la salle du Colombier. À l'ordre du jour : le budget de la commune et une décision modificative ; des subventions d'équipement versées et attributions de compensation d'investissement et une fixation de durée d'amortissement ; des modifications sur les tarifs du centre de la Ruche et des horaires de location. On parlera également d'intercommunalité avec une convention de mise à disposition du service de la commune auprès de Loire Forez agglomération pour l'entretien des espaces verts des ZAE (Zone d'activités économiques). Concernant l'enfance et la jeunesse, une approbation de la grille de sélection pour les Mer-cr'distractions sera demandée aux élus. Enfin concernant la vie associative, deux subventions exceptionnelles (FRAM (Forez rétro auto moto marcellinois) et Béa'trices) seront discutées pour accompagner ces associations dans leurs projets.

LE 7 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Inauguration du clos Pommier

C'est devant une centaine de personnes et de nombreuses personnalités, dont le sénateur Bernard Bonne, que s'est déroulée vendredi matin, l'inauguration du clos Pommier. L'occasion pour le maire, Eric Lardon, de rappeler la genèse de ce projet structurant pour la commune avec la construction par Bâtir et Loger, de quatorze logements sociaux à l'étage et vingt-cinq studios de 30 m², gérés par l'association maintien à domicile d'Andrézieux (Amad). Une structure qui permet aux personnes autonomes de plus de 60 ans de bénéficier d'un établissement adapté à leurs besoins. La structure d'un montant de 1,723 M€ euros a été financée par la commune, le Département et l'Amad.



■ **Le maire Eric Lardon, pendant son discours.**

Photo Daniel DE SIMONE

CONTACT Résidence du Clos Pommier, Tél. 04.77.36.48.29.

428 - 1

LE 10 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Soirée amicale pour le comité de jumelage



■ **Margot Solvignon, présidente du comité de jumelage.**

Photo Daniel DE SIMONE

Samedi, les membres du bureau et les adhérents du comité de jumelage, se sont retrouvés une dernière fois avant les vacances.

L'occasion pour la présidente Margot Solvignon de faire un point sur la saison écoulée. Toutes les activités ont été revues en détail : voyage à Turin, la participation au feu d'artifice, la délégation partie à Marta pour la fête de la Madona del Monté, et bien sûr les cours d'italien qui seront une nouvelle fois donnés à la rentrée.

La vingtaine de personnes présentes a ensuite partagé un petit apéritif dînatoire qui a clos de fort belle manière la saison écoulée.

CONTACT Comité de jumelage, Tél. 06.85.16.03.54.

LE 11 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le centre communal d'action sociale aux puces



■ Charlotte Deguin (avec chapeau), adjointe aux affaires sociales. Photo Daniel DE SIMONE

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a participé, dimanche matin, aux puces marcellinoises. Dès 5 heures, les deux tables réservées pour cette opération étaient déjà bien garnies des objets et vêtements donnés en amont par les Marcellinois. Les fonds récoltés permettront de venir en aide aux personnes dans le besoin.

CONTACT Tél. 04.77.36.10.90.

LE 12 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un pot d'été pour le personnel communal



■ Un agréable moment entre le personnel et les élus.

Photo Daniel DE SIMONE

Comme chaque année, la municipalité a offert un pot d'été au personnel communal. Celui-ci s'est tenu lundi, en fin d'après midi, dans la cour de l'armorial. L'occasion pour les élus et le personnel de passer un agréable moment en présence du maire, Éric Lardon, et de pouvoir échanger en savourant de délicieuses glaces. Des glaces d'autant plus appréciées en cette belle journée estivale. Place désormais aux vacances et au repos.

PRATIQUE La mairie restera ouverte tout l'été : 04.77.36.10.90.

LE 13 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Tir aux pigeons : dernière réunion préparatoire



■ Une agréable réception organisée par la chasse de Rozet l'Ozon. Photo Daniel DE SIMONE

Mercredi soir, la chasse de Rozet l'Ozon chère au président Georges Brossat a préparé un petit apéritif dînatoire afin de remercier les agriculteurs qui prêtent les terrains pour l'organisation de leurs manifestations. L'occasion pour les chasseurs et les familles de partager un agréable moment en compagnie du maire de Saint-Marcellin-en-Forez, Eric Lardon, de la sénatrice Cécile Cukierman et d'un élu de Sury-le-Comtal. Avant cela, les responsables de la chasse ont peaufiné les détails du 52^e tir aux pigeons qui se déroulera ce week-end, au siège, route de Saint-Romain.

PRATIQUE 52^e tir aux pigeons samedi et dimanche à partir de 8 heures. Concours primé. Soupe aux choux (samedi) ; tripes (dimanche), buffet, buvette sur place. Plus d'info au 04.77.52.35.96.

LE 14 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Mobilier urbain souillé avec de l'huile de vidange

L'esplanade Charlie, située aux Plantées est un endroit très fréquenté des coureurs à pied, des promeneurs et des cyclistes qui empruntent cet espace pour rejoindre la voie défermée. Un espace agréable avec des bancs et des tables en pierre qui permettent aux passants de se reposer ou de pique-niquer. Hélas, un ou des individus en mal de sensation a souillé ce mobilier urbain en déversant de l'huile de vidange de voiture. Est-il encore utile de rappeler que l'huile de vidange est très polluante et qu'il convient de la déposer chez le garagiste, en station-service ou à la déchèterie ? En attendant de pouvoir les nettoyer, les services techniques ont condamné et sécurisé cet endroit. Une dégradation qui aura forcément un coût pour la commune et les contribuables marcellinois.



■ Une dégradation stupide et coûteuse pour la commune. Photo Daniel DE SIMONE

LE 15 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Soirée populaire et colorée



■ Les membres de l'OMA avant le feu d'artifice.

Photo Daniel DE SIMONE

La soirée du feu d'artifice, organisée vendredi par l'Office marcellinois d'animation (OMA), a connu un joli succès. Nombreux sont les Marcellinois à s'être déplacés à l'espace du Moulin afin de participer à cette belle manifestation. La buvette tenue par les associations partenaires de l'OMA n'a pas désempilé et les enfants, comme les parents, se sont bien amusés sur la piste de danse, où Jo Giraud a su marier les différents styles musicaux. Le feu d'artifice a ensuite embrasé le ciel de mille couleurs pour le plus grand plaisir de tous. Assurément une belle soirée.

LE 16 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Succès du 52^e ball-trap organisé par la chasse Rozet/Ozon



■ Un groupe de tireurs, dont Alain Caputo, fusil à l'épaule.

Photo Daniel DE SIMONE

Dimanche matin, dans le cadre du 52^e tir aux pigeons, les organisateurs de la chasse Rozet/Ozon ont préparé une délicieuse soupe aux choux, faite maison, qui a régalé les amateurs toujours plus nombreux à venir partager ce bon moment entre amis. Concernant le ball-trap, les participants ont rivalisé d'adresse et les parties ont été acharnées. L'organisation de cette belle manifestation (parking, service, repas, tir, accueil...) a été saluée, tout comme le confort et le soin apporté à la sécurité des spectateurs et des tireurs.

CONTACT Tél. 04.77.52.35.96.

LE 18 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une fête des voisins très animée



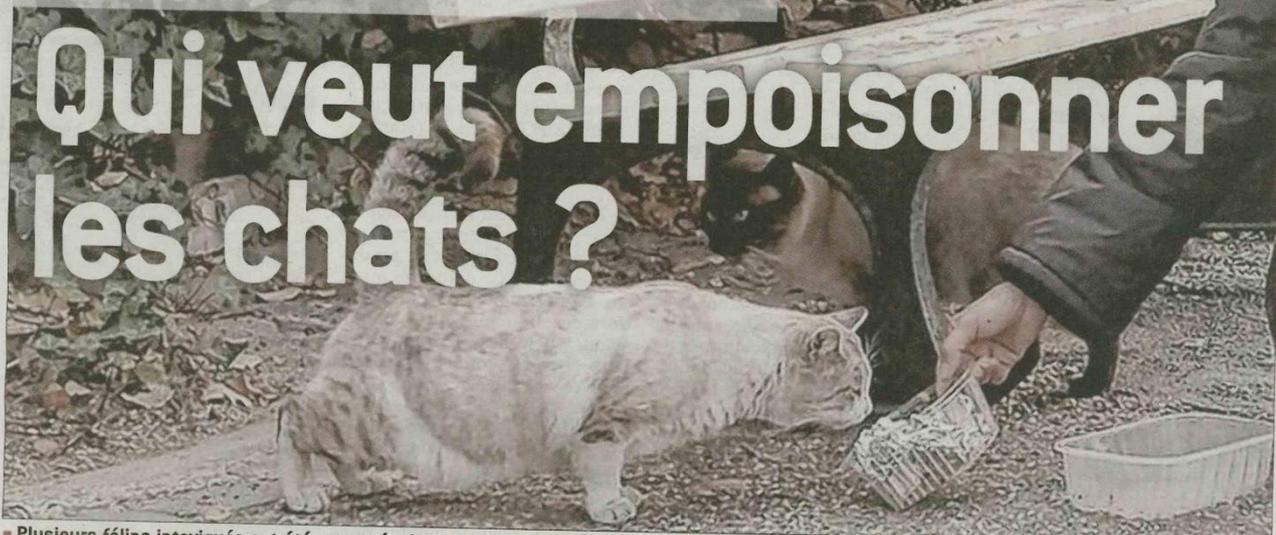
■ Une belle ambiance dans la maison de Gérard et Colette Laurent. Photo Daniel DE SIMONE

Chaque année, Gérard et Colette Laurent invitent dans leur maison, les riverains de la rue Benoit-Faure à la traditionnelle fête des Voisins. Des voisins qui sont devenus, au fil des ans, des amis. Dimanche, le repas, fort bien organisé, s'est terminé par les succulents gâteaux de Thérèse et pour la circonstance, un téléviseur avait été mis en place pour regarder ensemble le match des Bleus, sans oublier bien sûr de mettre les bouteilles au frais pour fêter la victoire.

LE 19 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Qui veut empoisonner les chats ?



■ Plusieurs félins intoxiqués ont été retrouvés dans le même quartier.

LE 20 JUILLET

Un panier de convivialité avec l'aide à domicile en milieu rural



■ Les participants avec la sophrologue Laure Richard (chemisier rouge) et l'animatrice ADMR, Mathilde Pomport (debout robe rouge). Photo D. DE SIMONE

C'est avec le sourire de Mathilde Pomport, salariée de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) et animatrice du panier de convivialité, qu'une quinzaine de personnes a été accueillie mardi après-midi à la salle polyvalente. L'ADMR a créé cette nouvelle activité mensuelle en direction des personnes de plus de 60 ans adhérentes ou non de l'association avec à chaque fois des thèmes différents. Marcelli-

noise et sophrologue, Laure Richard a animé la séance en présentant, exercices à l'appui, cette discipline basée sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit afin de retrouver calme et sérénité. L'après-midi s'est poursuivi autour d'une collation et un échange de vues sur cette discipline visiblement appréciée des participants.

CONTACT Tél. 04.77.36.17.52.

LE 22 JUILLET

Ajout d'un tarif municipal contre les déjections canines



■ Une amende de 68 euros si le propriétaire ne ramasse pas les déjections de son chien sur les lieux publics. Photo Daniel DE SIMONE

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité l'adoption de nouvelles dispositions pour inciter les propriétaires de chiens à être plus respectueux de leur environnement.

La recrudescence des incivilités liées aux déjections canines est un problème récurrent. Malgré l'interdiction faite aux propriétaires de laisser leurs chiens déposer leurs déjections sur les trottoirs, jardinières, façades d'immeubles, murs de clôture, mobilier urbain, jardins publics... rien n'y fait.

Pour Antoine Rodriguez, adjoint à la vie locale : « Les maîtres de chiens doivent se

munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections et enlever les traces de souillure afin de préserver la propreté et la salubrité. »

Un raisonnement empreint de bon sens dans la mesure où nos amis à quatre pattes ne comprennent pas le bien-fondé de ces interdictions. Dorénavant, tout enlèvement des déjections canines par les services municipaux, déposé sur la partie non autorisées de la voie publique sera immédiatement sanctionné par les services compétents et facturé au contrevenant sur la base du tarif de 68 euros. La mesure se veut dissuasive, à suivre...

LE 23 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

« Je suis enchantée de ma semaine »

Les chantiers éducatifs d'été, organisés conjointement par la municipalité et le Département, ont débuté. L'occasion pour les jeunes Marcellinois accueillis dans les services pendant cette période, de gagner un peu d'argent et, pour la plupart, de se confronter au monde du travail. Pour Jennifer Garde, 18 ans, cette semaine est une découverte, mais aussi un tremplin pour le futur : « J'ai terminé mes études, dit-elle, et



■ Jennifer Garde à l'arrosage des massifs de fleurs.

Photo Daniel DE SIMONE

ce job d'été m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement des services techniques. J'aimerais bien travailler dans une collectivité, que ce soit pour le ménage ou à la petite enfance. Mon formateur Thierry Guillaume est top et à l'écoute de mes questions. Je suis vraiment enchantée de cette semaine de travail, c'est passé trop vite. »

LE 24 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Deux cents soupes aux choux servies



■ Les bénévoles de la Saint-Vincent avec le président Patrick Mazet (à droite).

Photo Daniel DE SIMONE

Dimanche, les amateurs de soupe aux choux se sont retrouvés de bonne heure et de bonne humeur pour déguster cette délicieuse potion préparée de main de maître par les anciens de l'association Saint-Vincent. Les 65 kg de choux, 40 kg de pomme de terre, 300 saucisses et 30 kg de lard sont passés entre des mains expertes avant de cuire plusieurs heures dans les chaudrons. Une belle manifestation conviviale qui s'est tenue, une fois n'est pas coutume, au siège de l'association. Place désormais aux vacances avant le traditionnel bal des vendanges prévu le 7 octobre prochain

CONTACT Association Saint-Vincent, tél. 04.77.52.84.31.

LE 25 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Visite bucolique pour le jury des maisons fleuries



■ Prêts pour la visite. Photo Daniel De SIMONE

Lundi, le jury des maisons fleuries regroupant les communes de Sury, Bonson, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Cyprien, Saint-Georges-Haute-Ville et Saint-Marcellin-en-Forez, est venu visiter les 18 maisons inscrites cette année. À l'issue de la visite, tous se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire. Les résultats et la remise des prix sont prévus en janvier.

LE 26 JUILLET

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

Barbecue pour la Fnaca



■ Les cuisiniers autour du secrétaire, Marcel Bonnefoy (2^e à droite). Photo Daniel DE SIMONE

Avant de partir en vacances, les anciens de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) se sont retrouvés, mardi, à la salle polyvalente pour une soirée barbecue. Question saucisse merguez, les aînés s'y connaissent et les discussions sur le temps de cuisson et le bon moment pour les retourner ont alimenté les débats et les crises de fou rire. Les quarante personnes présentes ont passé un excellent moment et avant de partir ont noté la date du pique-nique à Châtelus, prévu le 6 septembre.

CONTACT Fnaca. Tél. 04.77.36.43.94.

LE 27 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ÉQUITATION

Salomé Court, championne de France 2018

À 18 ans, Salomé Court vit un rêve éveillé. Cette jeune Marcellinoise licenciée au centre équestre de la Roche vient de remporter le titre de championne de France 2018 avec son poney, Touten un du Chapelan, dans la catégorie AS2D junior excellence.

C'est dans le parc fédéral de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), le plus grand domaine équestre d'Europe, que se sont déroulés ces championnats de France. Une compétition où se retrouvent les meilleurs cavaliers de l'hexagone venus chercher le Graal.

De bons résultats pour toute la famille

Sur des parcours sélectifs composés de quinze obstacles, hauts de 1,15 m, Salomé Court a su gérer la pression tout au long de la compétition. L'osmose entre la cavalière et son poney n'a laissé aucune chance aux soixante-quatorze participants de la catégorie et les quatre parcours ont été réalisés sans faute avec le meilleur chronomètre au barrage, ce qui lui a permis de remporter cette épreuve et de décrocher la médaille d'or. Un succès partagé avec la famille Criner, qui avait décidé de lui con-



■ La joie de Salomé Court à l'issue de son parcours sans faute.

Photo fournie par le Stand Maindru

fier à nouveau Touten un du Chapelan pour sa dernière année poney. « Entre mon poney et moi, c'est un réel coup de foudre, dit-elle, nous avons déjà travaillé ensemble il y a 2 ans. Nos retrouvailles ont été un moment magique, c'était comme une évidence. Tout n'a pas été simple, mais j'avais entièrement confiance en lui et je savais qu'il allait tout donner. Mes parents et mes coaches Emmanuelle Arnone et Patrick Vallat du centre équestre de la Roche m'ont beaucoup aidé ». Et comme bon sang ne saurait mentir, Lilo Court (sa sœur) a remporté le même jour, la médaille de bronze par équipe.

LE 28 JUILLET

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ Un nouveau service de taxis



■ **Jean-Michel Palay propose un nouveau service dans la commune.** Photo Daniel DE SIMONE

Depuis quelques jours, Jean-Michel et Valérie Palay, ont ouvert un nouveau service de taxis dans la commune. Ils ont repris les deux licences d'autorisation de stationnement que tenait Geneviève Carret, pour s'installer rue de la Libération. Taxis depuis dix ans, Jean-Michel et Valérie détiennent déjà une licence dans les communes de Bard et de Gumières. Le bureau physique s'est donc installé à Saint-Marcellin-en-Forez où une convention avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), leur permettra de transporter également les personnes âgées, les mercredis et jeudis. Avec quatre licences, quatre véhicules, quatre conducteurs et un administratif, ActeevTaxis, est spécialisé dans le transport traditionnel et le transport malade assis conventionné, les transports privés et les colis. Un plus certain pour la commune et ses habitants.

PRATIQUE ActeevTaxis, 7, rue de la Libération, Tél. 04.77.52.98.56.

LE 29 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Retour de camp pour les enfants de l'accueil jeunes



■ **Sensations fortes garanties sur la bouée banane !** Photo Daniel DE SIMONE

Vendredi, les ados de l'accueil jeunes, accompagnés de Camille Sauron, sont rentrés du camp méditerranéen à Aimargues (Gard). Une semaine de vacances avec de nombreuses activités : baignade, soirée pizza sur la plage, visite du Seaquarium au Grau-du-Roi, bouée banane et un après-midi de plongée sous-marine. Pour Camille Sauron, c'est un succès : « Nous avons tous passé une excellente semaine. »

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les travaux de l'îlot du Couhard sont terminés

Menés par la société Eiffage et des entreprises spécialisées, les travaux de l'îlot du Couhard se sont achevés avec quinze jours d'avance. Ce projet de la municipalité a consisté en la création d'une voie piétonne et d'une nouvelle



■ **La nouvelle entrée de l'école maternelle.**

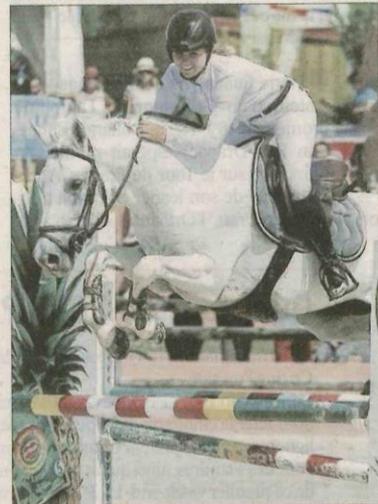
Photo Daniel DE SIMONE

entrée de l'école maternelle dans le but de désengorger la place Sainte-Catherine et son flot de véhicules, lors des heures d'entrée ou de sortie de classe. L'aménagement et le pavage d'un nouveau parking de 31 places, l'armature en brique, le gore sur le chemin piéton, l'enrobé, le portail, les barrières, l'enduit des murs, les lampadaires, le béton désactivé et les caméras de vidéoprotection complètent cet ambitieux projet. La partie paysagère sera effectuée à l'automne.

PRATIQUE Mairie : Tél. 04.77.36.10.90.

Salomé Court sacrée championne de France

À 18 ans, Salomé Court vit un rêve éveillé. Cette jeune marcellinoise, licenciée au centre équestre de la Roche, vient de remporter le titre de championne de France avec son poney, Touten un du Chapelan, dans la catégorie AS 2D junior excellence. C'est dans le parc fédéral de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), le plus grand domaine équestre d'Europe, que se sont déroulés ces championnats de France. Une compétition où se retrouvent les meilleurs cavaliers de l'hexagone venus chercher le Graal. Sur des parcours sélectifs composés de 15 obstacles, hauts de 1,15m, Salomé Court a su gérer la pression tout au long de la compétition. L'osmose entre la cavalière et son poney n'a laissé aucune chance aux 74 participants de la catégorie et les quatre parcours ont été réalisés sans faute. Cela avec le meilleur chronomètre au barrage, ce qui lui a permis de remporter cette épreuve et de décrocher la médaille d'or.



■ **Salomé Court et son poney Touten un du Chapelan, pendant le parcours.** Photo fournie par le stand Maindru

| Sa sœur Lilou, en bronze

Un succès partagé avec la famille Criner, qui avait décidé de lui confier à nouveau Touten un du Chapelan pour sa dernière année poney. « Entre mon poney et moi, c'est un réel coup de foudre, dit-elle. Nous avons déjà travaillé ensemble il y a 2 ans. Nos retrouvailles ont été magiques, c'était comme une évidence. Tout n'a pas été simple, mais j'avais entière-

ment confiance en lui et je savais qu'il allait tout donner. Mes parents et mes coaches du centre équestre de la Roche, Emmanuelle Arnone et Patrick Vallat, m'ont beaucoup aidé tout comme, Macel sellerie, mon sponsor. »

Et comme bon sang ne saurait mentir, Lilou Court, sa sœur, a remporté le même jour, la médaille de bronze par équipe, accompagné du centre équestre d'Evian. Magique et inoubliable !

Daniel DE SIMONE

LE 5 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Quand le CCAS expose aux puces



CCAS. L'équipe chapeauté par la vice-présidente, Charlotte Deguin (à droite).

Le centre communal d'action sociale (CCAS) organisait une vente au marché aux puces, dimanche 1^{er} juillet. Sur son stand, des objets issus d'un appel au don lancé sur le site Internet de la commune.

L'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen), organisatrice des puces, lui avait gardé un emplacement de choix. Les invendus ont été remis à une association caritative. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

68 € d'amende pour les propriétaires qui laissent les déjections de leur chien

Le dernier conseil municipal avant les vacances d'été s'est déroulé jeudi 5 juillet. L'ordre du jour comportait douze points ainsi que le rapport d'activité du pôle enfance jeunesse présenté par la première adjointe, Hélène de Simone, et celui des services de police municipale.

Le succès des Mercr'distractions

À ce sujet, le maire adjoint, Pierre Pasquier, a souligné la baisse des petits délits et incivilités grâce, selon lui, à l'installation des nouvelles caméras de surveillance. Les élus ont approuvé le tarif d'une amende de 68 € pour les personnes qui ne ramassent pas les déjections de leur chien. Par ailleurs, cinq zones identifiées par les employés municipaux sont susceptibles d'être aménagées pour ces canidés. Un comportementaliste pour animaux a même été consulté. Les édiles ont souligné qu'il fallait persévérer sur les moyens à mettre en place pour la pédagogie et l'information de tous sur ce sujet.

Tous les autres points ont également été approuvés (*lire ci-après*). Enfin, Hélène De Simone et Charlotte Deguin, adjointes déléguées aux affaires sociales et scolaires, ont fait le point sur la création des « Mercr'distractions ». Après consultation des parents d'élèves, la semaine de quatre jours a été choisie

pour la prochaine année scolaire, entraînant la disparition des temps d'activités périscolaires (TAP). Une commission travaille sur la mise en place d'une journée d'activités le mercredi de 7 h 30 à 18 heures. Se basant sur le nombre d'enfants qui participaient aux TAP, 87 places ont été proposées mais une grille de sélection a dû être mise en place pour faire face aux 131 demandes. ■

EN BREF

LOCATION. Le tarif de location de la salle municipale La Ruche a été revu à la baisse (300 € au 150 € pour les Marcellinois) avec un élargissement de la plage horaire de 9 à 22 heures.

INTERCOMMUNALITÉ. La mise à disposition du service communal auprès de l'agglomération pour l'entretien des espaces verts des ZAE du Placier sera rémunérée à hauteur de 1.983 €.

PARKING. La municipalité a acquis des terrains à 40 centimes le mètre carré dans le quartier d'Outre-l'eau pour créer un nouveau parking.

SUBVENTIONS. Des subventions exceptionnelles ont été validées pour la Fram (300 €) qui organise sa bourse d'échange de pièces automobiles, le 16 septembre, et pour la compagnie théâtrale Les Béa'Trices (350 €) qui crée cette année une nouvelle pièce historique qui sera présentée aux journées du patrimoine, à la maison de retraite et aux enfants des écoles.

COINCHE. Un concours de coinche est organisé dans la nouvelle résidence autonomie Le Clos Pommier, 20^e rue du Docteur-Guinard, jeudi 12 juillet à 14 heures. Tarif : 18 € la doublette. Inscription au 04.69.35.05.74. ■

ADMR. L'ADMR propose un nouveau service d'animations, « Le panier de convivialité ». Des animations et des activités sur des thématiques autour de la prévention des chutes, de la dénutrition, de la sécurité au volant... seront proposées tous les mois. Première séquence lundi 16 juillet à 14 h 30 avec un après-midi sophrologie ouvert à toutes les personnes de 60 ans et plus, adhérentes ou non à l'ADMR. Rendez-vous en face de la salle des fêtes Bernard-Rouby, rue du 8-mai-1945. Participation libre. Inscriptions au 04.77.36.17.52, ou au 06.87.30.05.32. ■